Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 029-212901656-20260327-D_2026_3_1-DE

Délibération n° 2026-3.1
Conseil municipal du 26 mars 2026

Date de convocation : 20/03/2026
Date de publication : 27/03/2026

Classification : 5.4

Objet : Installation d'un nouveau conseiller municipal

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 20 mars 2026, s'est réuni le 26 mars 2026 à la salle du Conseil municipal, sous la présidence du Maire, Loïc LE FUR.

Nombre de conseillers en exercice Nombre de conseillers présents Nombre de conseillers votants Secrétaire de séance : Sébastien JEGOU	27 26 27	Étaient présents l'ensemble des conseillers en exercice, à l'exception de : David LANOË procuration à Stéphane FAUCHE

Loïc LE FUR informe le Conseil municipal que Nicole HITTEMA, conseillère municipale, issue de la liste « Ploba-Lesco avec vous » a présenté par courrier daté du 25 mars 2026 reçu en mairie le 25 mars 2026 à Monsieur le Maire, sa démission de son mandat de conseillère municipale.

En application de l'article L.270 du Code électoral, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.

Compte tenu du résultat des élections qui se sont déroulés le 15 mars 2026, et conformément à l'article L.270 du Code électoral, Christian COURTES est installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Le tableau du Conseil municipal sera mis à jour et Monsieur le Préfet du Finistère sera informé de cette modification.

Le Conseil municipal,

PREND ACTE

de la démission de Nicole HITTEMA ;
de l'installation de Christian COURTES en tant que conseiller municipal.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Loïc LE FUR